

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil Métropolitain du jeudi 29 septembre 2022

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 19 septembre 2022

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 68

Nombre de procurations : 16

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Madame Catherine VICTOR
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Christophe AVENA	Monsieur François SARRON-PILLOT suppléant de M. Jean DUBUET
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Marien LOVICH	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Gaston FOUCHERES
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Jean-Marc RETY
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Madame Caroline JACQUEMARD	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Céline RENAUD	Madame Catherine PAGEAUX
Madame Marie-Hélène JUILLARD- RANDRIAN	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Bruno DAVID	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Monsieur Nicolas BOURNY	Madame Laurence GERBET	Madame Monique BAYARD
Madame Céline TONOT	Madame Claire VUILLEMIN	Madame Catherine GOZZI
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Olivier MULLER	Monsieur Philippe SCHMITT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Patrice CHATEAU	Madame Isabelle PASTEUR
Madame Brigitte POPARD	Monsieur David HAEGY	Madame Céline RABUT
Madame Océane CHARRET-GODARD	Monsieur Lionel SANCHEZ	Monsieur Frédéric GOULIER
Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Patrick AUDARD	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Patricia BEGIN suppléante de M. Laurent GOBET	Monsieur Léo LACHAMBRE	Madame Noëlle CABBILLARD
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Hana WALIDI-ALAOUI	Monsieur Cyril GAUCHER
Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Samuel LONCHAMPT	Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX
	Madame Bénédicte PERSON-PICARD	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI

Membres absents :

Monsieur Gérard HERRMANN	Monsieur Jean-Patrick MASSON pouvoir à Monsieur Pierre PRIBETICH
Monsieur Patrick CHAPUIS	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Monsieur Marien LOVICH
	Monsieur Dominique GRIMPRET pouvoir à Monsieur Nicolas BOURNY
	Madame Danielle JUBAN pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Sladana ZIVKOVIC
	Madame Christine MARTIN pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Monsieur Guillaume RUET pouvoir à Monsieur Samuel LONCHAMPT
	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Madame Kildine BATAILLE pouvoir à Monsieur Georges MEZUI
	Madame Stéphanie VACHEROT pouvoir à Monsieur Christophe AVENA
	Monsieur Jean-François COURGEY pouvoir à Madame Lydie PFANDER-MENY
	Monsieur Emmanuel BICHOT pouvoir à Madame Laurence GERBET
	Monsieur Stéphane CHEVALIER pouvoir à Madame Claire VUILLEMIN
	Madame Stéphanie MODDE pouvoir à Monsieur Olivier MULLER
	Madame Ludmila MONTEIRO pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Monsieur Adrien GUENE pouvoir à Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

Habellis - Conseil d'administration - Désignation d'un représentant de Dijon métropole

Habellis est une Entreprise Sociale pour l'Habitat (ESH) créée en 1919 et appartenant au Groupe Action Logement. L'ESH résulte de la fusion de Logivie et Villéo (anciennement le Foyer Dijonnais) intervenue en octobre 2018 et dans le cadre des dispositions de la loi ELAN, de la fusion-absorption de Brennus Habitat (Sens).

Habellis construit, loue, vend, rénove et assure la gestion de près de 19 000 logements collectifs et individuels en Bourgogne dont 31% en Côte-d'Or, 27% logements dans l'Yonne 25% en Saône-et-Loire, et 17% sur le département de la Nièvre. L'ESH développe également des programmes en accession abordable à l'appui de sa filiale dédiée Aqisia dédiée à la commercialisation de ses logements neufs et anciens ainsi que des terrains à bâtir.

Habellis, dont le capital s'élève à 52 717 749,98 €, présente un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 100 millions d'euros et s'appuie au quotidien sur 220 collaborateurs.

4^{ème} bailleur de Dijon métropole en volume de parc (1^{er} Grand Dijon Habitat = 40% ; 2^{ème} : CDC Habitat Social = 22% ; 3^{ème} : Orvitis=20% ; 5^{ème} = ICF Habitat SEM : 6%), Habellis gère 3 300 logements ou équivalent-logements répartis sur 17 des 23 communes-membres.

Habellis s'est investi fortement sur le territoire métropolitain notamment dans le développement et la restructuration de son offre. L'entreprise sociale pour l'habitat du groupe Action Logement a ainsi accéléré sa production de logements à loyer modéré et s'est engagé dans le nouveau programme de renouvellement urbain du quartier de la Fontaine d'Ouche à Dijon et du quartier Le Mail à Chenôve.

Habellis a par ailleurs été l'aménageur de deux éco-quartiers dijonnais, Montmuzard et Saint-John Perse.

L'ESH est partenaire immobilier d'opérations spécifiques telles que à Dijon, le CHRS Sadi-Carnot et la résidence sociale Abrioux ; à Longvic, l'unité Alzheimer de l'EHPAD Marcel Jacquelinet. Habellis mobilise actuellement ses compétences pour accompagner l'association Urbanalis dans la restructuration du Foyer de Jeunes Travailleurs localisé à Dijon.

L'opérateur s'engage aussi dans des opérations innovantes telles que la première opération métropolitaine labellisée Énergie Positive Bas Carbone (E+C-) de 14 logements à loyer modéré sise au 12 rue Clément Janin à Dijon ainsi que la construction à ossature-bois des pavillons de Saint John-Perse avec le recours à un groupement d'entreprises locales.

Dijon métropole est membre du conseil d'administration de l'ESH qui compte 22 membres. Le mandat étant arrivé à expiration, Habellis a proposé à Dijon métropole de le renouveler pour trois années.

Si le conseil métropolitain est d'accord pour confirmer ce renouvellement, il convient de désigner le représentant qui sera amené à siéger au sein de la gouvernance d'Habellis.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- **de désigner** M. Pierre PRIBETICH pour représenter Dijon métropole au sein du conseil d'administration de l'Entreprise Sociale pour l'Habitat (ESH) Habellis ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de cette décision.

SCRUTIN	POUR : 75	ABSTENTION : 9
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 16 PROCURATION(S)	

Le secrétaire,
Monsieur HOAREAU

Le Président,
Monsieur REBSAMEN